Université de Carthage

#### Ecole Supérieure de la Statistique et

De l'Analyse de l'Information



## Le Secteur Bancaire En Tunisie



Elaboré par : Madani SARRA

Encadré par : Ben Brahem MEHDI

Année Universitaire: 2016/2017

## Sommaire

- I. Introduction
- II. Historique du Système bancaire Tunisien
- III. Structure du Système Bancaire Tunisien
  - 1. Ressources
  - 2. Emprunts
  - 3. Fonds Propres
  - 4. Emploi
  - 5. Les crédits
  - 6. Qualité d'actifs
  - 7. Evolution du PNB
  - 8. Le charges d'exploitation
  - 9. Le coût du risque
  - 10. Le Résultat Brut d'Exploitation
- IV. Secteur Bancaire tunisien : Des problèmes structurels à l'origine de la fragilité du système
  - 1. Un manque de liquidité très contraignant
  - 2. Les crédits non performants
  - 3. Les faiblesses en matière de supervision compromettent la capacité de la BCT
  - 4. Financement de l'économie insuffisant et coûteux

#### I. Introduction:

La Tunisie a été parmi les premiers pays à introduire des réformes financières au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MENA). Le secteur financier de la Tunisie était étroitement contrôlé jusqu'au milieu des années 1980. Depuis, il a connu trois décennies de réformes progressives mais insuffisantes. Les banques commerciales et appartenant à l'État dominent le système bancaire et gèrent plus de la moitié des parts du marché, ce qui implique un contrôle de ce secteur par l'État, un fait négatif pour la croissance économique<sup>1</sup>. Les banques publiques possèdent des participations dans des sociétés publiques ou semi-publiques auxquelles elles accordent des prêts, ce qui ne garantit pas l'affectation efficace de l'épargne aux investissements les plus productifs.

## II. Historique du Système bancaire Tunisien :

La création du système bancaire Tunisien remonte à 1958 suite à la Banque Centrale en plus de deux institutions publiques. Après l'indépendance (en 1956), la priorité immédiate était de décoloniser l'économie du contrôle français et en1958, le gouvernement a pris en main la direction du secteur bancaire. Ce n'est qu'après l'indépendance que le système bancaire tunisien a fait son apparition et n'a commencé à se développer que d'une manière tardive à partir des années soixante.

Le secteur bancaire a fait l'objet depuis 1996 d'un programme étendu de :

- > Restructuration.
- > Renforcement de ses assisses financières et de modernisation.

Le système bancaire tunisien a évolué progressivement et d'une manière remarquable suite à l'indépendance. En effet il a été organisé et modernisé suite aux différentes et diverses mutations. L'environnement incertain, qui caractérise une économie plutôt libérale et une globalisation financière plus poussée, a rendu la modernisation du secteur, via les reformes, une nécessité de premier degré pour répondre aux besoins du développement économique du pays et son programme de privatisation aussi pour être à la page et au courant de son ouverture à l'extérieur.

L'environnement bancaire tunisien a subi divers bouleversements qui ont pour conséquence l'homogénéité du secteur suite à la suppression des barrières imposées aux activités bancaires, la concurrence présente dans ce cadre plusieurs privilèges dans la mesure où elle participe au développement de l'économie en renforçant les actions des banques vers la diversification et l'innovation en vue de déterminer une stratégie qui répond le plus possible aux besoins et exigences des clients.

 L'évolution du système bancaire tunisien pendant la période comprise entre 1956-1986 :

Durant la période comprise entre 1956-1986, le système bancaire tunisien était en face de plusieurs mutations qualifiées par profondes. L'intervention de l'Etat a fait éviter l'exposition de ces institutions à des crises sérieuses.

Pendant cette période, la réorganisation du système de financement de l'économie tunisienne et l'instauration d'un réseau d'intermédiaire bancaire et financier était nécessaire vu que la Tunisie se trouvait dans une situation pratiquement contradictoire du fait qu'il s'agit de pays indépendant mais dépourvu de pouvoir économique réel.

## III. Structure du Système Bancaire Tunisien :

Le système financier tunisien comprend la Banque Centrale de Tunisie, 21 établissements de crédit ayant la qualité de banque, 2 banques d'affaires, 8 banques off-shore, 8 bureaux de représentation de banques étrangères, 3 sociétés de factoring et 10 sociétés de leasing, en plus de l'Office National des Postes. Le système financier comprend également le Conseil du Marché Financier, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, la Société Tunisienne Interprofessionnelle pour la Compensation et le Dépôt des Valeurs Mobilières, les sociétés d'investissement et les Organismes de Placement Collectif.

Le système bancaire est parvenu à mettre en place un réseau important de représentations et d'agences. On compte actuellement plus de 1430 agences bancaires, soit approximativement une agence pour 7700 habitants.

#### La Banque Centrale de Tunisie

Créée le 19 septembre 1958, la Banque Centrale de Tunisie est une institution publique nationale dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle a pour mission générale de préserver la stabilité des prix. A cet effet elle est chargée de :

- Veiller sur la politique monétaire,
- Contrôler la circulation monétaire,
- Veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement,
- Superviser les établissements de crédit,
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Elle veille également à garantir la stabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes de paiement ainsi que la sécurité des moyens de paiement. La Banque Centrale prête son concours à la politique économique de l'Etat en proposant toute mesure de nature à exercer une action favorable sur la balance des paiements et, d'une façon générale, sur le développement de l'économie nationale. La Banque Centrale est également chargée de la gestion des avoirs en devises du pays.

#### > Les Banques

Les banques reçoivent des dépôts sans limitation de durée ou de nature. Elles accordent des crédits, sous toutes leurs formes et jouent un rôle d'intermédiaire en matière d'opérations de change. Elles assurent également à leur clientèle la gestion des moyens de paiement. Les banques peuvent effectuer des opérations de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et prendre des participations dans le capital d'entreprises conformément à la réglementation en vigueur.

#### > Les Banques d'affaires :

Elles sont notamment chargées d'effectuer les opérations de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises. Il existe actuellement, 2 banques d'affaires, à savoir :

#### • Banque d'Affaires de Tunisie (BAT)

International Maghreb Merchant Bank (IMBank).

#### • Les Banques non-résidentes

La réglementation tunisienne en matière de contrôle de change classe ces organismes, de par leurs activités avec les non-résidents, dans la catégorie des institutions non-résidentes. De ce fait, ils ne sont pas soumis à l'engagement de rapatriement de leurs avoirs à l'étranger vers la Tunisie. Ils sont, en outre, libres dans leurs activités en matière d'opérations de change avec les non-résidents auxquels ils peuvent accorder toutes sortes d'aides, notamment sous forme de participations au capital d'entreprises, ainsi que toutes sortes de garanties.

On compte actuellement, 8 banques non résidentes, à savoir :

Citibank (citibank)- Tunis,

Union Tunisienne de Banques (UTB),

Tunis International Bank (TIB),

Bank El-Baraka.

North Africa International Bank (NAIB),

ALUBAF International Bank (ALUBAF)-Tunis,

Arab Banking Corporation (ABC)- Tunis,

Loan and incorporation company(LINC).

#### Les Sociétés de Leasing :

Le leasing consiste à louer des équipements, du matériel ou des immeubles achetés ou réalisés en vue de la location par la société de leasing au profit d'un locataire qui peut les utiliser dans ses activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles et de services et permet au locataire l'acquisition, à l'expiration de la durée de la location, des équipements, du matériel ou des biens immobiliers moyennant un prix convenu qui tient compte des versements effectués à titre de loyers.

Il existe actuellement 10 sociétés de leasing, à savoir :

- Tunisie Leasing,
- Attijari Leasing,
- UBCI Leasing,
- Compagnie Internationale de Leasing,
- Arab Tunisian Lease,
- Arab International Lease.
- Modern Leasing,
- Hannibal Lease,
- Best Lease,
- El Wifack Leasing.

### Les Sociétés de Factoring

Les sociétés de factoring sont des établissements financiers spécialisés dans la gestion des créances des entreprises, afin de les aider à mieux gérer les comptes de leurs clients et de se consacrer davantage à la production et à l'amélioration de la qualité.

Il existe actuellement trois sociétés de factoring, à savoir :

• Tunisie Factoring,

- Union de Factoring (UNIFACTOR)
- Medfactor

#### Le Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier est chargé de veiller à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et en produits financiers négociables en bourse et de tout placement donnant lieu à appel public à l'épargne. Il est également chargé d'organiser et de veiller au bon fonctionnement des marchés de valeurs mobilières et de produits financiers négociables en bourse.

#### ➤ La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis est constituée sous forme de société anonyme par les intermédiaires en bourse. Son rôle consiste à la gestion du marché des valeurs mobilières.

## ➤ La Société Tunisienne Interprofessionnelle pour la Compensation et le Dépôt des Valeurs Mobilières (STICODEVAM)

Elle est chargée des opérations de compensation et de règlement des transactions effectuées en bourse.

Les Sociétés d'Investissement :

Les sociétés d'investissement opèrent dans le cadre des catégories suivantes :

Les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe (SICAF) ;

Les Sociétés d'Investissement à Capital Risque (SICAR).

**➤** Les Organismes de Placement Collectif (OPC)

Ces organismes opèrent dans le cadre du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. Ils se divisent en 3 catégories : Les OPC en Valeurs Mobilières opérant en Bourse : Ce sont les Sociétés d'Investissements à Capital Variable (SICAV) et les Fonds Communs de Placement (FCP) en valeurs mobilières. Les OPCVM opérant hors Bourse : Ce sont les Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) intervenant dans les mêmes domaines que les SICAR et les Fonds d'Amorçage qui ont pour objet le financement de projets dans la phase de prédémarrage. Les Fonds Communs des Créances (FCC) ayant pour objet l'acquisition des créances saines détenues par les banques en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

#### 1. Ressources:

Les ressources étant majoritairement constituées de dépôts de la clientèle, les banques avaient entamé une politique d'extension du réseau, dans l'objectif d'augmenter leurs dépôts. Sur la période 2009-2012, ce sont Attijari Bank, BIAT et Amen Bank, qui ont enregistré les plus fortes évolutions de leur réseau, avec 47 nouvelles agences pour Attijari Bank, 38 pour la BIAT, et 33 nouvelles agences pour l'Amen Bank. Cependant, le drainage des dépôts a été freiné en 2011, vu l'instabilité et les problèmes sécuritaires dans le pays, ayant déclenché une crise de confiance. Ceci a généré un retrait des dépôts malgré la poursuite de l'extension du réseau d'agences.

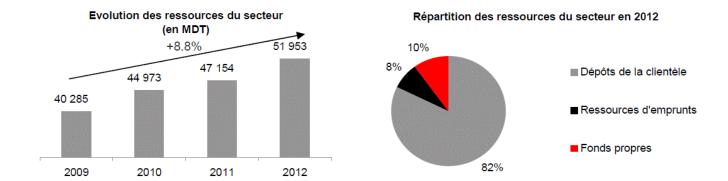


Figure 1: Evolution des ressources du secteur bancaire Tunisien

Après l'accroissement des taux de rémunération des dépôts à terme durant la dernière décennie, les banques se sont

orientées vers la maximisation des dépôts à vue dans l'objectif de réduire leurs coûts de ressources. En outre, la flambée

du coût des dépôts à terme post révolution, très prisés en cette période d'illiquidité, ont mené les banques à se recentrer

avec plus de rigueur sur cette stratégie, conduisant à l'évolution observée de la structure des dépôts de la clientèle.

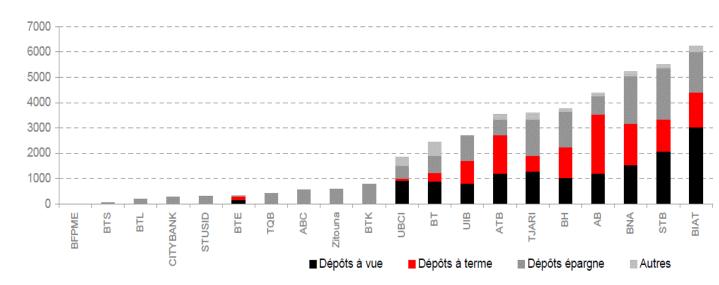


Figure 2: Ventilation des dépôts de la clientèle par banque en MDT (2012)

La majorité des banques semblent avoir suivi cette stratégie, comme ce fut notamment le cas pour l'UBCI dont la part des dépôts à terme dans le total des dépôts est passée de 28% en 2008, à 12,7% en 2012, la BT et la BIAT, ont vu leurs parts réduites respectivement de 14% à 28% et de 33% à 22% en quatre ans. Depuis 2006, la BIAT continue d'occuper, la première place en terme de dépôts avec une part de 16%, suivie par les deux banques publiques STB et BNA.

Cependant, certaines banques, telles que l'ATB et l'Amen Bank, continuent d'afficher une structure des dépôts caractéristique, avec une part plus importante des dépôts à terme, respectivement de 52,5% et 42,3%.

Quant aux banques non cotées, elles ne contribuent qu'à hauteur de 7,4% seulement au total des dépôts du secteur, dont 60% accaparés par la BTK, la Banque Zitouna et l'ABC. Ces dépôts ont cependant affiché un rythme de croissance annuel moyen de 46% sur la période 2009-2012. Cette croissance est justifiée d'une part par la création vers fin 2009 de la Banque Zitouna, qui a quasiment quadruplé son réseau d'agences en 3 ans, ainsi que par la BTK, à la tête du second réseau d'agences des banques non cotées.

### 2. Emprunts

L'évolution des emprunts et ressources spéciales est demeurée faible jusqu'en 2011, et compte en moyenne une part de 8% d'emprunts obligataires. L'évolution s'est accélérée en 2012, à plus de 9% et dans laquelle la part des emprunts obligataires a, à peine atteint 2%, dénotant de l'amplitude de l'assèchement des liquidités dans le système bancaire, ce qui a nécessité un recours aux financements extérieurs.

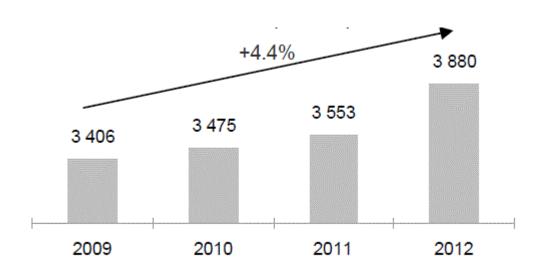


Figure 3:Emprunts et ressources spéciales du secteur bancaire

## 3. Fonds Propres

Depuis 2008, les banques se sont collectivement appliquées à consolider leurs ressources stables et à long terme, afin d'augmenter leur solidité financière, en palliant aux risques de crédits. Cette consolidation leur permet d'augmenter leur capacité de prêt, pour faire face aux exigences règlementaires en terme de fonds propres par rapport au niveau de risque supporté, ainsi que pour le maintien d'une dynamique de croissance de leur activité. A ce titre, plusieurs banques ont opéré des augmentations de capital sur les quatre dernières années, ce fut le cas principalement pour la BNA, la BT, et l'ATB. D'autre part, les banques ont maintenu un taux de distribution de leurs bénéfices inférieur à 50% jusqu'en 2012. Cependant, la consolidation des fonds propres par l'activité a été relativement limitée à partir de 2011 à la suite de la révolution, puisque plusieurs banques ont vu leurs résultats affectés en partie par le ralentissement économique, mais surtout par le niveau du risque qui a nécesstité un effort de provisionnement supplémentaire, conformément à la circulaire de la Banque Centrale n°2012-02, relative au dotations aux provisions collectives et ce, afin de faire face au risque de défaut des sociétés en difficultés suite à la dégradation de la conjoncture nationale et internationale.

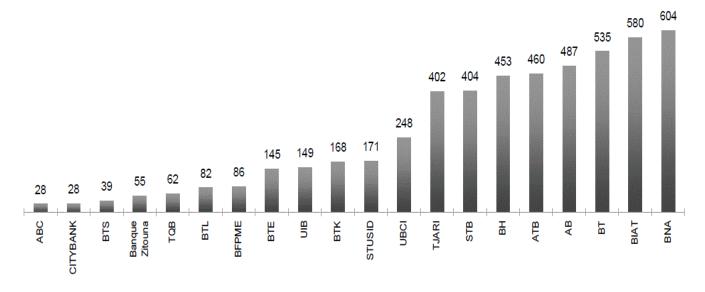
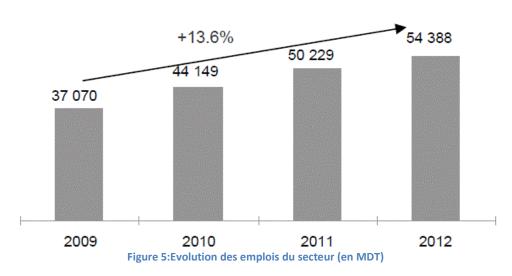


Figure 4:Fonds propres par banque en 2012 (en MDT)

### 4. Emploi:



Malgré un ralentissement constaté depuis 2011 dans l'évolution des emplois du secteur, ces derniers ont progressé de

8,3% en 2012, grâce à l'accroissement de la demande intérieure globale (+9,9%) notamment celle des ménages (+10,2%) et

ce, suite à l'augmentation de leur capacité d'endettement, due à la hausse de leurs revenus.

### 5. Les crédits

Les crédits à la clientèle contribuant à plus de 80% dans le total des emplois du système bancaire, ont accusé depuis 2011 une décélération du rythme d'octroi (+13,7% contre +19,8% en 2010), qui s'est accentuée en 2012 (+8,6%). Ce ralentissement a résulté de la crise de confiance observée chez les opérateurs après la transition politique, ayant conduit à une baisse du rythme d'investissements dans le pays et une paralysie de la sphère économique.

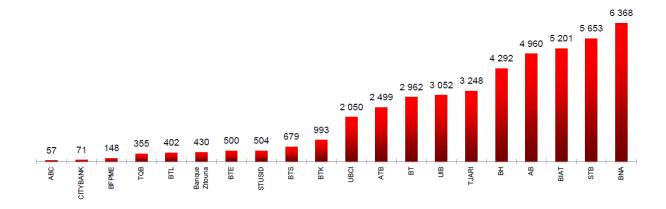


Figure 6:Crédits à la clientèle par banque en 2012 (en MDT)

Dans un objectif de stimulation de l'investissement en période post révolution, la Banque Centrale a révisé à la baisse son taux directeur, facilitant l'accès aux crédits. Parallèlement, les mouvements sociaux ayant surgi ont imposé des révisions à la hausse des salaires, augmentant ainsi la capacité d'endettement des ménages. Ces deux facteurs conjoints ont eu pour effet une évolution relativement soutenue des crédits, qui ont cependant été orientés vers la consommation plutôt que vers l'investissement. Néanmoins, à partir de 2012 et afin de maîtriser la pression inflationniste, la Banque Centrale de Tunisie a révisé à la hausse son taux directeur, pour limiter cette vague d'octroi de crédits à la consommation, couronnant cette orientation à partir du quatrième trimestre par la circulaire n° 2012-17 portant sur la restriction sur les crédits à la consommation.

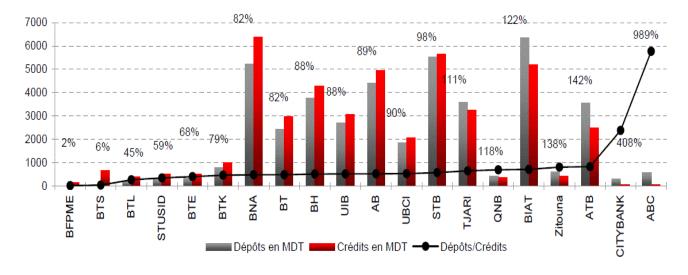


Figure 7:Couverture des crédits par les dépôts par banque (2012)

La croissance des crédits, ne pouvant être dissociée du rythme d'évolution des dépôts, ces derniers ont été plus difficiles à drainer surtout depuis la révolution, compte tenu de la crise de confiance menant à un mouvement de retrait ce qui a dégagé dès lors un taux de couverture des crédits par les dépôts en dessous des 100%. Ce dernier a cependant tenté une reprise en 2012, suite à l'opération de retrait de certaines coupures de billets de banque pour être remplacées. Ceci a mené à une régression de l'endettement des banques sur le marché monétaire de 24,2%.

### 6. Qualité d'actifs

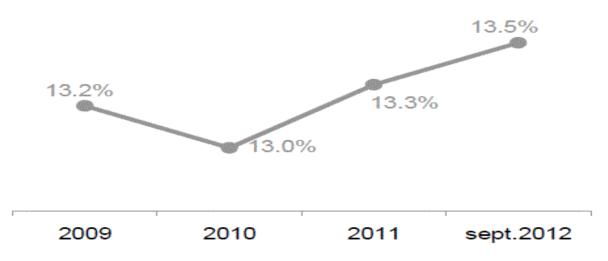


Figure 8: Taux des prêts non productifs du secteur

Depuis plus d'une décennie, le secteur bancaire tunisien demeure caractérisé par la poursuite de la détérioration de la qualité de ses actifs, une faiblesse qu'il a hérité depuis des années et qui revient principalement à l'absence d'instruments efficaces de supervision et d'une réglementation prudentielle rigoureuse.

C'est ainsi que les principales banques de la place se sont orientées vers un schéma d'apurement de leurs créances non productives afin d'assurer une croissance durable de leur activité et garantir leur pérennité. La moyenne du secteur qui se situait alors au delà des

20%, était bien plus élevée que celle des pays comparables, comme le Maroc (15%), la Jordanie (16%) et le Liban (moins de 8%). La totalité des banques privées ont réussi à réduire leur taux de créances improductives et dans la majorité des cas, sans entraver la croissance de leur activité. C'est ce qui a permis ces dernières années, de faire passer le taux de créances classées du secteur de 20,9% en 2005 à 13% en 2010.

Cependant, cette baisse n'a pas été conséquente par rapport aux attentes. En outre, la situation s'est aggravée davantage depuis 2011, puisque les banques ont été touchées par les relents de la révolution, où l'on retrouve une part importante des créances des membres de l'ancien régime, qui étaient insuffisamment couvertes par les garanties nécessaires. Ces dernières se sont ajoutées aux créances classées déjà cumulées, en plus des impayés apparus suite à la conjoncture économique difficile, conduisant à une progression des encours des créances classées de 11,7% en 2011. La part des prêts non productifs de l'ensemble du système bancaire s'est par conséquent accrue passant de 13% en 2010 à 13,3% en 2011.

Selon les premières estimations du FMI, ce ratio des prêts improductifs se situerait entre 17 et 18% à fin 2012, compte tenu du reclassement des créances rééchelonnées en 2011 en impayés, et ce après avoir atteint 13,5% à fin septembre.

#### 7. Evolution du PNB:

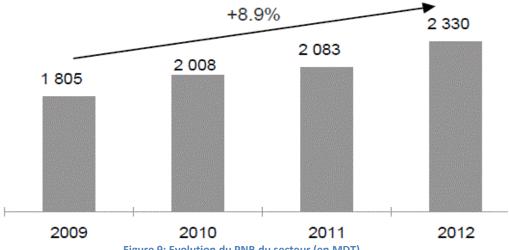


Figure 9: Evolution du PNB du secteur (en MDT)

L'activité économique et bancaire a été fortement handicapée par la révolution. Les banques ont subi la révision à la baisse du taux directeur, sensée attirer de l'investissement, mais cette mesure a été insuffisante, puisque l'économie souffrait bien avant la révolution de l'appauvrissement de l'investissement local et étranger. De plus, l'économie de plus en plus fragilisée, a augmenté le risque de défaut, rendant les banques plus rigoureuses dans l'octroi de crédits. Ceci a conduit à une nette décélération de l'évolution du PNB du secteur en 2011, à 3,7% seulement. Ce n'est qu'à partir de 2012 que ce dernier a repris une progression à deux chiffres (+11,9%), grâce à la révision à la hausse du taux directeur de la Banque Centrale. Cet effet s'est accentué en 2013, avec une progression globale du PNB des principales banques de 13,1%, conforté entre autres par une nouvelle révision à la hausse du Taux directeur durant l'année 2013.

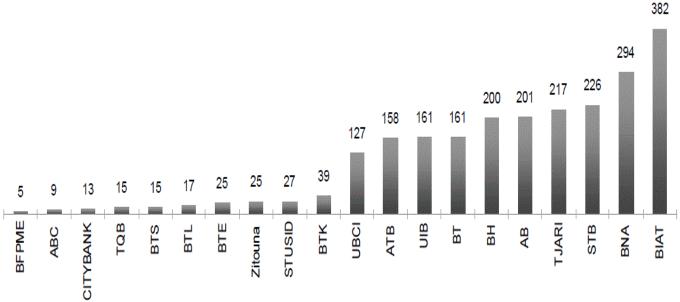


Figure 10: PNB par banque en 2012 (en MDT)

La part de marché en terme de PNB des banques est restée quasiment stable sur les dernières années, avec la BIAT en tête, devançant la BNA et la STB. Quant à Attijari Bank, elle a grimpé graduellement pour se retrouver en 2012 quatrième au détriment de la BH.

En 2013, Amen Bank est sortie du lot grâce à la plus forte croissance du PNB du secteur (+27.5%), s'adjugeant la troisième part de marché, au détriment de la STB désormais cinquième.

Quant aux banques du secteur non coté, leur niveau de PNB est resté faible avec une part de marché de seulement 7% par rapport au PNB global du secteur. Ceci est dû à leur faible taille et à la spécificité d'activité de certaines d'entre elles, qui n'ont pas d'orientation universelle (la BTS, la BFPME, CITY BANK et ABC).

## 8. Le charges d'exploitation :

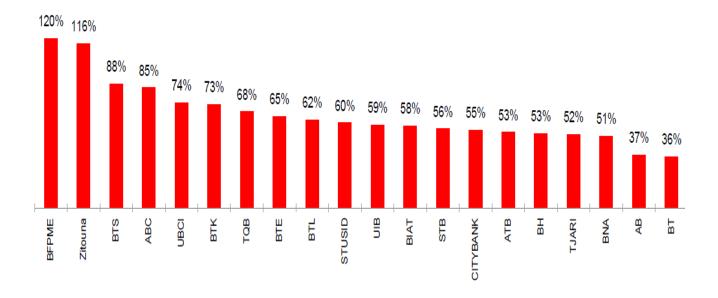


Figure 11:Coefficient d'exploitation par banque en 2012

Au niveau des banques cotées, l'UBCI est demeurée celle dont les charges opératoires pèsent le plus sur son PNB, elle devance ainsi l'UIB, qui a réussi à réduire son coefficient d'exploitation, grâce à l'évolution soutenue de son activité sur les dernière années. Quant à la BH, la dégradation de son coefficient est justifiée tant par un bond des charges du personnel à partir de 2011 alors que son activité avait cette année là régressé. A l'opposé, la BT et l'Amen Bank ont maintenu les coefficients d'exploitation les plus faibles, bien qu'ayant elles aussi suivi le rebond caractérisé des charges opératoires depuis 2011. Pour le cas d'Amen Bank ceci est principalement justifié par l'évolution soutenue de son PNB. Compte tenu de leur taille relativement petite, l'efficacité opérationnelle des banques non cotées demeure fortement limitée, étant donné la nécessité d'atteindre une certaine taille pour rentabiliser leurs coûts opérationnels. Ainsi le coefficient d'exploitation des banques non cotées se situait déjà aux alentours de 70% jusqu'en 2010, mais son évolution à la hausse a été confortée tant par les révisions salariales suite aux revendications sociales, que par l'extension ou remise à neuf des agences. Ce coefficient s'est stabilisé à 78% à partir de 2011.

La Banque Zitouna affiche le second coefficient le plus élevé puisque sa récente entrée en exploitation ne lui a pas permis d'atteindre une certaine efficacité opérationnelle. A l'opposé, la BFPME, pâtit de la croissance de ses charges opératoires et de la stagnation de son activité.

## 9. Le coût du risque :

Suite aux recommandations de la BCT, les banques se sont attelées à partir de 2006 à un meilleur provisionnement de leur créances douteuses, affichant un coût du risque du secteur d'environ 27%. Cependant, la croissance de l'activité bien plus prononcée que l'évolution du provisionnement a permis de parer à l'évolution de ce ratio qui a affiché une amélioration

significative jusqu'en 2009 arrivant en dessous des 20%.

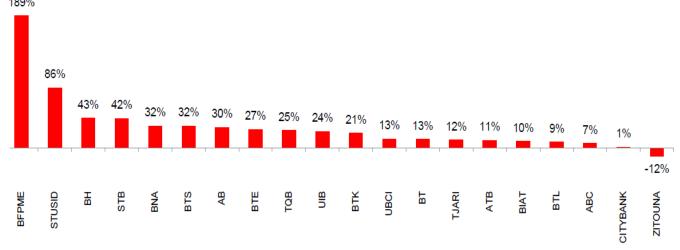


Figure 12:Coût du risque par banque en 2012

Depuis 2008, les banques publiques à l'instar de la STB et la BH, continuent de pâtir du coût du risque le plus élevé du secteur, qui a par ailleurs fortement augmenté dépassant en 2012 le cap des 40% pour chacune. A l'opposé, la BIAT qui affichait le second coût du risque le plus élevé des banques privées en 2008 (29%), a réduit ce dernier à, à peine 10%, grâce à un bond de l'activité, qui a été principalement réalisé en 2012. Elle est suivie de près par l'ATB, qui a profité de son activité de taille modérée (5,6% des crédits du secteur) et d'une faible exposition au risque de défaut, puisque sa principale source de revenu provient de l'activité marché. Quant aux banques non cotées, elles ont affiché un coût du risque faible par rapport au secteur coté, soit de 14% en 2009 et 2% seulement en 2010. Ce n'est qu'à partir de 2011 que ce taux s'est relevé au-delà des 30%, à cause d'un fort provisionnement constaté par la BTK, la STUSID Bank et la BFPME, fortement impactées par les relents de la révolution et l'accroissement du risque de défaut pour cause de détérioration du climat économique.

## 10. Le Résultat Brut d'Exploitation :

L'année 2012 a été marquée par une reprise sans pour autant revenir au niveau record de 2009 et ce malgré l'aggravation du déficit de la STB. Ceci a été rendu possible grâce à la majorité des banques, à la tête desquelles on retrouve la BIAT, qui a quasiment doublé son bénéfice, atteignant un niveau record. Dans une moindre mesure, la fin du processus d'assainissement d'Attijari Bank a contribué à cette reprise.

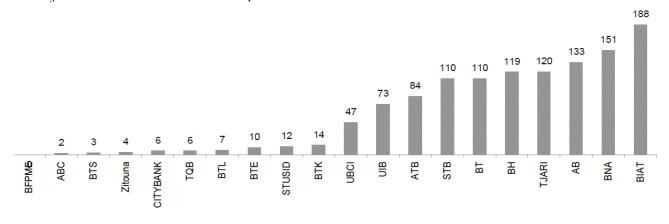


Figure 13:RBE par banque en 2012 (en MDT)

# IV. Secteur Bancaire tunisien : Des problèmes structurels à l'origine de la fragilité du système

Selon les rapports des instances financières internationales et nationales, le système bancaire se heurte à des difficultés considérables en raison de la sous-capitalisation, la mauvaise qualité des actifs et l'insuffisance des provisions constituées pour couvrir le risque de défaut. Conjuguées à une déficience en matière de supervision et de contrôle du système ainsi qu'une dégradation de l'environnement économique, ces faiblesses se sont amplifiées.

## 1. Un manque de liquidité très contraignant :

Depuis le début de la révolution, la qualité des actifs s'est détériorée davantage, frappée par la chute du secteur du tourisme ainsi que les crises libyenne et de la zone euro. Par ailleurs, les retraits de dépôts bancaires ont atteint un niveau élevé confrontant ainsi le secteur à de gros besoins de liquidités.

En effet, le système bancaire est passé subitement d'une situation de surliquidité à une situation de sous liquidité très contraignante.

Ce déficit structurel qui a caractérisé la trésorerie des banques, après la révolution, a nécessité l'intervention de la Banque Centrale de Tunisie, principalement, à travers des opérations de refinancement qui ont porté sur une enveloppe moyenne quotidienne de 4 542MDT en 2012 et 4 299MDT en 2013.

## 2. Les crédits non performants :

Au-delà de cette difficulté, engendrée par l'instabilité politique et le manque de visibilité quant à l'avenir économique de la Tunisie, le poids important des crédits non performants demeure la principale source de vulnérabilité de l'ensemble du système bancaire.

Bien qu'en baisse de 6 points de pourcentage depuis 2006, atteignant 13,5% en septembre 2012, le taux des crédits non performants reste assez élevé comparativement aux normes internationales. Il est pratiquement au double de la moyenne à l'échelle internationale qui était de l'ordre de 6,9% en 2009.

Ce niveau très élevé est expliqué principalement par la faiblesse des dispositifs de gestion des risques, la défaillance des structures de gouvernance ainsi que les pressions politiques exercées à la fois sur les dirigeants des banques et sur les organes de supervision de la BCT.

# 3. Les faiblesses en matière de supervision compromettent la capacité de la BCT :

Les carences en matière de supervision liées notamment aux moyens limités, aux pratiques non conformes aux normes internationales ainsi qu'aux pressions politiques exercées auparavant par le régime précédent, affectent sensiblement la fiabilité de ces données qui pourraient cacher une plus grande fragilité du système bancaire tunisien.

Ainsi, les fonds propres couvrant 12,3% de l'actif et qui paraissent solides en comparaison avec le minimum réglementaire de 8%, pourraient s'avérer insuffisants au vu des risques qui pèsent sur le système bancaire tunisien, mais surtout, au vu du provisionnement assez faible. En effet, malgré un effort de rattrapage considérable qui a été réalisé, la couverture des crédits improductifs par les provisions reste nettement inférieure aux normes internationales (90%) et loin de l'objectif convenu par la BCT (70%). A fin septembre 2012, elle a atteint 62,4% pour les banques privées contre uniquement 53,4% pour les banques publiques. En outre, ce provisionnement repose sur des évaluations optimistes des garanties dont une réévaluation appropriée pourrait rendre certaines banques insolvables.

#### 4. Financement de l'économie insuffisant et coûteux :

Craignant l'accumulation de nouvelles créances douteuses, les banques se sont réfugiées dans le financement de l'immobilier et des crédits aux particuliers.

Par ailleurs, elles ont exigé des primes de risque élevées, donc des taux d'intérêt élevés, afin de maintenir une marge d'intermédiation qui leur permet de répondre à l'exigence d'augmenter les provisions tout en renforçant leurs fonds propres.

De cette stratégie a résulté, certes, une bonne performance financière mais un faible financement de l'économie. La méfiance des banques à l'égard des exigences réglementaires les a contraint à ne plus jouer pleinement leur rôle

d'allocation efficace de l'épargne, de stimulation de l'investissement privé notamment à travers le financement des PME qui sont créatrices de richesse et par conséquent d'emplois.

Ce comportement n'a fait qu'accroître le coût du crédit bancaire et compliquer le financement des entreprises.

## Conclusion

Le secteur bancaire tunisien demeure encore fragile. Cette fragilité est imputable principalement aux banques publiques qui souffrent de la qualité de leur actifs, consécutivement à leur forte exposition aux secteurs stratégiques, et ce en dépit d'un effort d'apurement via la cession des créances classées à des sociétés de recouvrement.

C'est dans ce cadre que l'intermédiaire en bourse a appelé à la restructuration du bilan des banques publiques. D'ailleurs, l'audit qui a ciblé les trois banques publiques, le premier d'une telle envergure en Tunisie, affirme l'intérêt porté à leur restructuration par les autorités nationales. L'opération d'audit complet des banques comporte huis volets d'audit (entre autres l'audit fiscal, l'audit du système d'informations, l'audit des garanties...).

## Neto graphie

http://www.leconomistemaghrebin.com/2016/01/20/le-top-10-des-banques-tunisiennes/

http://www.tustex.com/download/ai26022014.pdf

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste des %C3%A9tablissements financiers de Tunisie#Banques

http://www.webmanagercenter.com/2012/12/12/128611/systeme-bancaire-tunisien%E2%80%A6-de-quelle-performance-on-parle/

http://www.memoireonline.com/09/09/2685/m Gouvernance-en-situation-de-crise-Cas-des-banques-tunisiennes3.html

http://www.huffpostmaghreb.com/news/secteur-bancaire-tunisie/